PUBLICATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 octobre 2025

à L'HOTEL DE VILLE DU HAVRE à 14h30

CONVOCATION DU 30 septembre 2025

Présents	Fabienne DELAFOSSE ,Jean Batiste GASTINNE, Augustin BŒUF , Malika CHARRIERE, Jean Pierre OLLIVIER, CEDRIC ANGOUJART, Bernard CARROT En visio Franck SENANT , Quentin SCHUMACHER
Pouvoirs	Christine CORMERAIS à Fabienne DELAFOSSE Edouard PHILIPPE à Jean Baptiste GASTINNE

2025-15

EPCC French Lines & Compagnies, Patrimoine maritime et portuaire
Délibération du Conseil d'Administration réuni le 10 octobre 2025

Modification et Adoption de la grille tarifaire : Tarifs des Prestations Culturelles et scientifiques.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu l'arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2017, portant création de l'EPCC French Lines & Compagnies, Patrimoine maritime et portuaire
Vu l'article 9 des statuts de l'EPCC French Lines & Compagnies relatif aux attributions du conseil d'administration
Vu l'article 3 des statuts relatifs aux missions de l'EPCC French Lines & Compagnies, Patrimoine maritime et portuaire

Vu l'article 17 des statuts relatifs aux recettes de l'EPCC French Lines & Compagnies, Patrimoine maritime et portuaire
Vu la délibération 2020-008 modifiant la grille tarifaire des prestations culturelles et scientifiques

CONSIDÉRANT :

- La nécessité de renouveler et d'adapter cette grille :
- En raison de l'évolution économique
- De l'évolution des technologies
- La suppression des prestations inutilisées

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE :

- **D'adopter** la nouvelle grille tarifaire des Prestations Culturelles et scientifiques de **l**'EPCC French Lines & Compagnies, Patrimoine maritime et portuaire

Publié le 17/10/2025 Transmis au contrôle de légalité le 16/10/2025